



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Élections au conseil régional Normandie

Procès-verbal des opérations électorales

L'an deux mille dix-neuf le 6 juin à 11 h 12,

Au siège du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes, sis au 22 rue Émile Ménier à 75016 PARIS,

En application du II de l'article 13 du décret n° 2017-1418 et des dispositions du Code de la santé publique et, en particulier, de ses articles L. 4124-11, L. 4142-7, R. 4124-1, R. 4142-5 et R. 4125-1 et suivants, et du règlement électoral adopté par le Conseil national,

BUREAU DE VOTE

Sous la surveillance des membres du bureau de vote, désignés par le président du conseil national sur proposition du bureau de ce conseil, et composé de :

M Genevieve Wagner, Président

M Christophe Winkelmann, Assesseur

M Yvan Jorion, Assesseur

DEPOUILLEMENT

Il est procédé au dépouillement par secteur :



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Secteur Calvados

Il est procédé au dépouillement du secteur Calvados :

(1)	Nombre d'enveloppes adressées par correspondance ou remises au siège	7
(2)	Nombre d'enveloppes déclarées nulles	∅
(3)	Nombre d'enveloppes à dépouiller (1) - (2)	7
	Nombre d'électeurs	9
	Nombre de votants (1)	7
(4)	Bulletins blancs	∅
(5)	Bulletins nuls	∅
	Nombre des suffrages exprimés (3) - (4) et/ou (5)	7



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Noms, prénoms, adresses et dates de naissance des candidats (par ordre alphabétique à partir de la lettre F)	Nombre de suffrages obtenus
Binôme 1	
HASCOET Patrick 4, rue du Marais 14860 RANVILLE Né le 4 octobre 1950	AUFFRAY Laura 31 bis, rue Fred Scamaroni 14000 CAEN Née le 22 mai 1981
Binôme 2	
OLIVE Laurent 6, boulevard Georges Pompidou 14000 CAEN Né le 1 ^{er} mars 1974	BERTHELOT Elisa 6, boulevard Georges Pompidou 14000 CAEN Née le 5 mai 1985

PROCLAMATION DES CANDIDATS ELUS

L'article R. 4125-17 du Code de la santé publique dispose que

« (...)

Sont proclamés élus en qualité de membres titulaires les binômes de candidats (...) ayant obtenu le plus grand nombre de voix jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir. (...) En cas d'égalité des voix, le binôme de candidats comportant le candidat le plus âgé (...) est proclamé élu ».

En conséquence, ont été proclamés membres du conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Normandie – Secteur Calvados comme réunissant les conditions prévues par la loi :



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Noms et prénoms (par ordre numérique et décroissant)	Nombre de voix (en chiffre)
Secteur Calvados	
<p style="text-align: center;">Binôme 1</p> <p>Harcourt Patrick / Auffray Laura</p>	<p style="text-align: center;">7</p>
<p style="text-align: center;">Binôme 2</p> <p>olive buret / Berthelot Elisa</p>	<p style="text-align: center;">7</p>



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Secteur Eure

Il est procédé au dépouillement du secteur Eure :

(1)	Nombre d'enveloppes adressées par correspondance ou remises au siège	9
(2)	Nombre d'enveloppes déclarées nulles	0
(3)	Nombre d'enveloppes à dépouiller (1) - (2)	9
	Nombre d'électeurs	9
	Nombre de votants (1)	9
(4)	Bulletins blancs	0
(5)	Bulletins nuls	0
	Nombre des suffrages exprimés (3) - (4) et/ou (5)	9



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Noms, prénoms, adresses et dates de naissance des candidats (par ordre alphabétique à partir de la lettre F)	Nombre de suffrages obtenus
Binôme 1	
LALOUEL Patrick 1, rue du vieux château 27200 VERNON Né le 28 juin 1948	PIGEOT Valérie 7, rue Buzot 27000 EVREUX Née le 9 août 1962
Binôme 2	
MARUITE Corinne 4, rue de la Victoire 27300 BERNAY Née le 8 novembre 1961	BRETHIEZ Hervé 14, rue de Bas 27100 LE VAUDREUIL Né le 17 octobre 1947

PROCLAMATION DES CANDIDATS ELUS

L'article R. 4125-17 du Code de la santé publique dispose que

« (...)

Sont proclamés élus en qualité de membres titulaires les binômes de candidats (...) ayant obtenu le plus grand nombre de voix jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir.

(...) En cas d'égalité des voix, le binôme de candidats comportant le candidat le plus âgé (...) est proclamé élu ».

En conséquence, ont été proclamés membres du conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Normandie – Secteur Eure comme réunissant les conditions prévues par la loi :

Noms et prénoms (par ordre numérique et décroissant)	Nombre de voix (en chiffre)
Secteur Eure	
Binôme 1	
Maruite Corinne / Brethiez Hervé	9



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Secteur Manche

Il est procédé au dépouillement du secteur Manche :

(1)	Nombre d'enveloppes adressées par correspondance ou remises au siège	8
(2)	Nombre d'enveloppes déclarées nulles	0
(3)	Nombre d'enveloppes à dépouiller (1) - (2)	8
	Nombre d'électeurs	9
	Nombre de votants (1)	8
(4)	Bulletins blancs	2
(5)	Bulletins nuls	0
	Nombre des suffrages exprimés (3) - (4) et/ou (5)	6



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Noms, prénoms, adresses et dates de naissance des candidats (par ordre alphabétique à partir de la lettre F)	Nombre de suffrages obtenus		
<p style="text-align: center;">Binôme</p> <table><tr><td>WIHLM Laurence 19a, rue des Chéris 50220 DUCEY Née le 15 décembre 1981</td><td>CORBEAU François 26, rue du vieux bourg 50370 BRECEY Né le 14 février 1959</td></tr></table>	WIHLM Laurence 19a, rue des Chéris 50220 DUCEY Née le 15 décembre 1981	CORBEAU François 26, rue du vieux bourg 50370 BRECEY Né le 14 février 1959	6
WIHLM Laurence 19a, rue des Chéris 50220 DUCEY Née le 15 décembre 1981	CORBEAU François 26, rue du vieux bourg 50370 BRECEY Né le 14 février 1959		

PROCLAMATION DES CANDIDATS ELUS

L'article R. 4125-17 du Code de la santé publique dispose que

« (...)

Sont proclamés élus en qualité de membres titulaires les binômes de candidats (...) ayant obtenu le plus grand nombre de voix jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir. (...) En cas d'égalité des voix, le binôme de candidats comportant le candidat le plus âgé (...) est proclamé élu ».

En conséquence, ont été proclamés membres du conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Normandie – Secteur Manche comme réunissant les conditions prévues par la loi :

Noms et prénoms (par ordre numérique et décroissant)	Nombre de voix (en chiffre)
Secteur Manche	
Binôme	
Wihlm Laurence / Corbeau François	6



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Secteur Orne

Il est procédé au dépouillement du secteur Orne :

(1)	Nombre d'enveloppes adressées par correspondance ou remises au siège	7
(2)	Nombre d'enveloppes déclarées nulles	1
(3)	Nombre d'enveloppes à dépouiller (1) - (2)	7
	Nombre d'électeurs	9
	Nombre de votants (1)	7
(4)	Bulletins blancs	1
(5)	Bulletins nuls	0
	Nombre des suffrages exprimés (3) - (4) et/ou (5)	5



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Noms, prénoms, adresses et dates de naissance des candidats (par ordre alphabétique à partir de la lettre F)	Nombre de suffrages obtenus
<p style="text-align: center;">Binôme</p> <p>AUVRIGNON Pascal 38, avenue de la Baillée 61140 BAGNOLES DE L'ORNE Né le 18 mai 1953</p> <p>de MANEVILLE Isabelle 20, rue du Boulevard 61000 ALENCON Née le 4 mai 1963</p>	5

PROCLAMATION DES CANDIDATS ELUS

L'article R. 4125-17 du Code de la santé publique dispose que

« (...)

Sont proclamés élus en qualité de membres titulaires les binômes de candidats (...) ayant obtenu le plus grand nombre de voix jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir. (...) En cas d'égalité des voix, le binôme de candidats comportant le candidat le plus âgé (...) est proclamé élu ».

En conséquence, ont été proclamés membres du conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Normandie – Secteur Orne comme réunissant les conditions prévues par la loi :

Noms et prénoms (par ordre numérique et décroissant)	Nombre de voix (en chiffre)
Secteur Orne	
Binôme	
Auvrignon Pascal / de Manville Isabelle	5



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Secteur Seine-Maritime

Il est procédé au dépouillement du secteur Seine-Maritime :

(1)	Nombre d'enveloppes adressées par correspondance ou remises au siège	5
(2)	Nombre d'enveloppes déclarées nulles	1
(3)	Nombre d'enveloppes à dépouiller (1) - (2)	4
	Nombre d'électeurs	9
	Nombre de votants (1)	5
(4)	Bulletins blancs	0
(5)	Bulletins nuls	0
	Nombre des suffrages exprimés (3) - (4) et/ou (5)	4



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

Noms, prénoms, adresses et dates de naissance des candidats (par ordre alphabétique à partir de la lettre F)	Nombre de suffrages obtenus	
Binôme 1		
HEMARD CHOUBRAC Catherine 1, rue Camille Saint Saëns 76240 BONSECOURS Née le 11 décembre 1971	MOIZAN Hervé Service d'Odontologie CHU de Rouen Hôpital Saint Julien Rue Danton 76140 LE PETIT QUEVILLY Née le 16 septembre 1963	1
Binôme 2		
LEMERCIER Eric 47, rue des fossés Louis VIII 76000 ROUEN Né le 3 octobre 1952	BESTAUX Marie-Madeleine 15, rue Jean Lecanuet 76000 ROUEN Née le 24 mai 1958	3
Binôme 3		
LESAGE Anne-Sophie 2, rue de la cordonnerie 76490 CAUDEBEC EN CAUX – RIVES EN SEINE Née le 7 décembre 1972	ZUILLI Nicolas 16, rue du Bailliage 76000 ROUEN Né le 8 mars 1965	Ø
Binôme 4		
PICARD Nicolas 51, rue Jeanne d'arc 76000 ROUEN Né le 19 août 1973	SOREL Elise 51, rue Jeanne d'arc 76000 ROUEN Née le 10 avril 1988	2
Binôme 5		
BAUVIN Marianne 40, place de l'hôtel de ville 76600 LE HAVRE Née le 28 avril 1990	DURET Alain 1, rue Pouchet 76000 ROUEN Né le 16 novembre 1951	3

PROCLAMATION DES CANDIDATS ELUS

L'article R. 4125-17 du Code de la santé publique dispose que

« (...)

Sont proclamés élus en qualité de membres titulaires les binômes de candidats (...) ayant obtenu le plus grand nombre de voix jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir. (...) En cas d'égalité des voix, le binôme de candidats comportant le candidat le plus âgé (...) est proclamé élu ».



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

En conséquence, ont été proclamés membres du conseil régional de l'ordre des chirurgiens-dentistes de Normandie – Secteur Seine-Maritime comme réunissant les conditions prévues par la loi :

Noms et prénoms (par ordre numérique et décroissant)	Nombre de voix (en chiffre)
Secteur Seine-Maritime	
Binôme 1 Lemerrien Eric / Bestaux Marie-Nadeleine	3
Binôme 2 Bauhin Norianne / duret Alain	3
Binôme 3 Picard Nicolas / Serel Elise	2



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Résumé de la ou des observations ou contestations avec noms et adresses des signataires de cette contestation qui devra être jointe obligatoirement au présent procès-verbal.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 6/6/2019 à 11 h 34 en double expédition, a été, après lecture à haute voix, signé par le Président et les Membres du bureau électoral.

Signature du Président
du bureau électoral

Signature d'un assesseur
du bureau électoral

Signature d'un assesseur
du bureau électoral